

PROGRAMME RÉACTION

RÉAGIR À L'AGRESSION

FICHE DOCUMENTAIRE
SOUTIEN ET MAINTIEN
DANS L'EMPLOI

INTERVENIR
RAPIDEMENT
AUPRÈS D'UN
AGENT VICTIME
D'UNE AGRESSION

POUR UNE PRISE EN CHARGE IMMÉDIATE DES AGENTS AGRESSÉS SUR LEUR LIEU DE TRAVAIL

À la suite d'une agression verbale ou physique sur leur lieu de travail, vos agents peuvent demander à être accompagnés pour surmonter cette épreuve.

Véritable soutien destiné aux agents victimes d'agression, ce programme permet de prévenir les arrêts longs et favorise le maintien en activité.

QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME RÉACTION ?

RÉACTION, programme court de 3 à 5 séances maximum, réalisé immédiatement après l'agression, permet une reprise rapide de l'activité si l'agent est en arrêt, ou le maintien dans l'activité, et prévient l'apparition de troubles psychopathologiques consécutifs à une agression.

RÉACTION aide les agents à **surmonter le traumatisme** lié à une agression et **prévient les arrêts** de longue durée.

Cet accompagnement psychologique se déroule sous forme de séances individuelles de «débriefting».

Assurées par un(e) psychologue clinicien(ne) membre de notre réseau, les séances peuvent être prises en charge intégralement par votre contrat d'assurance du personnel, sous certaines conditions, et réglées directement au (à la) psychologue par nos services.

UNE RÉACTION IMMÉDIATE À L'AGRESSION

Dès réception de votre demande, qu'il y ait ou non arrêt de travail de l'agent agressé, le(la) psychologue Sofaxis prend contact directement avec l'agent. L'objectif est de qualifier la demande de l'agent et d'évaluer les bénéfices que peut lui apporter le programme.

Suite à ce pré-entretien téléphonique, votre agent sera orienté vers un(e) psychologue membre de notre réseau pour débiter les séances.

QUELS SONT LES BÉNÉFICES DU PROGRAMME RÉACTION ?

Pour l'agent :

- l'opportunité de **surmonter rapidement le choc** de l'agression ;
- une **prise en charge immédiate** par un(e) psychologue ;
- une garantie de **confidentialité** ;
- une aide à la reprise et/ou au maintien dans l'emploi.

Pour l'employeur :

- la mise en place d'une action rapide et ponctuelle pour **prévenir les arrêts** ;
- l'organisation et le suivi entièrement **pris en charge** par notre service ;
- la mise à disposition d'un **réseau national de psychologues** clinicien(ne)s compétent(e)s, garant(e)s du code de Déontologie des psychologues et détenteurs du numéro ADELI.

À QUI EST DESTINÉ LE PROGRAMME RÉACTION ?

RÉACTION s'adresse aux agents de la collectivité ou de l'établissement couverts par votre contrat d'assurance du personnel, sous certaines conditions. L'agent doit notamment **être demandeur de cette prestation** et doit avoir été confronté à une **situation d'agression ou à caractère traumatique**.

La situation de l'agent concerné est évaluée par le(la) psychologue Sofaxis à réception de la déclaration d'accident de service.

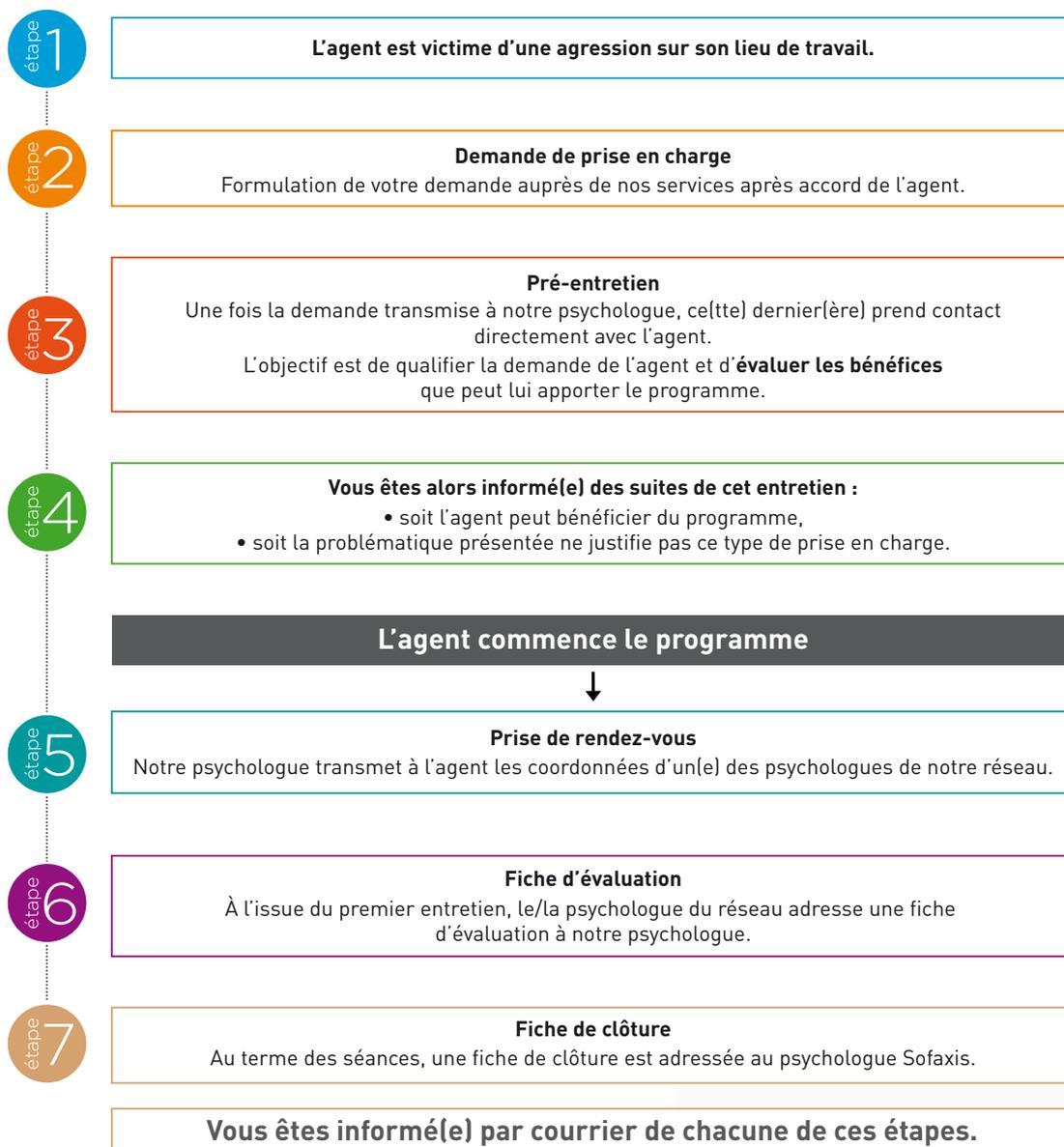
La prise en charge de vos agents dépend de conditions d'éligibilité. Il existe cependant d'autres **solutions** : n'hésitez pas à nous contacter au **02 48 48 14 60**. Au cas où certaines situations ne satisfieraient pas ces critères, nous étudierions ensemble le programme le mieux adapté à l'agent en difficulté.



sofaxis

L'EXPERT EN ASSURANCE
DU MONDE TERRITORIAL

RÉACTION, UN PROGRAMME RAPIDE ET COURT POUR FAIRE FACE AUX AGRESSIONS



Les programmes **RÉACTION** sont gérés par les équipes de Neeria, marque services de Sofaxis

POUR TOUTE DEMANDE D'INFORMATION

L'unité de Soutien psychologique et Maintien dans l'Emploi
Tél. : 02 48 48 14 60 - Fax : 02 48 48 14 61
E-mail : sme@sofaxis.com

Retrouvez l'ensemble de nos services :

www.sofaxis.com

Adresse postale : CS 80006 - 18020 Bourges Cedex

Siège social : Route de Creton - 18110 Vasselay

SNC au capital de 46 065 € - 335 171 096 RCS Bourges

N° ORIAS 07 000814 - www.orias.fr

 ISO 9001, ISO 14001, OHSAS 18001 / EFQM Prize Winner 2002 / Label Égalité

 **sofaxis**
L'EXPERT EN ASSURANCE
DU MONDE TERRITORIAL